



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/CCF/KYR/1
4 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Première session ordinaire de 1997
13-17 janvier 1997, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

PNUD : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

PREMIER CADRE DE COOPÉRATION DU PNUD AVEC LE KIRGHIZISTAN

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	2
I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE	2 - 8	2
II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE	3 - 9	3
III. STRATÉGIE PROPOSÉE ET DOMAINES THÉMATIQUES	16 - 34	5
IV. ARRANGEMENTS EN MATIÈRE DE GESTION	35 - 39	9
<u>Annexe.</u> Tableau des objectifs de mobilisation des ressources pour le Kirghizistan (1997-1999)		11

INTRODUCTION

1. Le présent document décrit la façon dont le PNUD peut continuer à aider le Gouvernement du Kirghizistan dans les efforts que ce dernier déploie pour parvenir au développement humain durable. Le premier cadre de coopération avec le Kirghizistan, qui porte sur la période 1997-1999, résulte de discussions en cours entre le Gouvernement et le PNUD et de nombreuses consultations avec les dirigeants de la société civile, notamment des représentants des institutions universitaires, des organisations non gouvernementales (ONG), des organismes des Nations Unies et d'autres donateurs. En outre, l'examen final des projets et programmes bénéficiant de l'appui du PNUD dans le pays et une note consultative du PNUD ont contribué aux discussions sur le cadre d'une coopération future au développement.

I. SITUATION DU DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉE SOUS L'ANGLE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

A. Premières étapes de la transition

2. Le Kirghizistan, qui est un pays isolé et sans littoral doté d'un secteur industriel hautement spécialisé, a beaucoup souffert de la perte des marchés qui a accompagné la disparition de l'ancienne Union soviétique. Au cours de la période 1991-1993, la production a baissé d'un tiers et l'inflation a atteint 1 200 %. La production agricole et industrielle qui avait enregistré un net recul au lendemain de l'indépendance n'a repris qu'en 1995. Malgré ces difficultés, le Kirghizistan est en tête des pays de la région en ce qui concerne les réformes économiques et politiques. Tous les contrôles sur les prix ont été quasiment supprimés, plus de la moitié des entreprises d'État ont été privatisées et une grande stabilité des taux de change a pu être maintenue depuis l'indépendance.

3. Les niveaux de santé et d'éducation au moment de l'indépendance étaient élevés par rapport à ceux des autres pays ayant un produit intérieur brut similaire. Cependant, les changements sociaux et économiques ont perturbé la fourniture des services de santé et d'éducation, provoquant une détérioration rapide du niveau d'accès et de la qualité de l'éducation ainsi que du niveau général de santé de la population. L'espérance de vie a diminué, les campagnes de vaccination ont été perturbées et les maladies sexuellement transmissibles et autres maladies infectieuses ont augmenté. Si le taux d'alphabétisation est élevé et que le niveau d'instruction des hommes et des femmes est comparable, les taux d'inscription et la qualité de l'enseignement ont baissé et la pertinence de la formation et des programmes d'études fait problème.

4. Le taux de pauvreté au Kirghizistan, qui était sensiblement plus important que dans le reste de l'ancienne Union soviétique avant l'indépendance, demeure élevé aujourd'hui. D'après une évaluation de la pauvreté effectuée en 1994 par la Banque mondiale, le taux de pauvreté dans les zones rurales (48 %) est supérieur à celui des zones urbaines (29 %). Le taux de pauvreté parmi les ménages ayant au moins trois enfants atteint 50 % dans les zones rurales.

B. Objectifs et priorités du Gouvernement pour la prochaine étape de la transition

5. La stratégie générale du Gouvernement pour la prochaine étape de la transition est décrite dans un plan socioéconomique indicatif pour la période 1996-1998 qui a été publié en tant que décret présidentiel en juillet 1996. Ce document détaillé examine les réalisations dans les domaines de la privatisation, de la libéralisation et de la restructuration. Le plan prévoit de nouvelles améliorations de la base juridique et le développement intensif du secteur privé pour accroître l'activité économique.

6. Le Conseil du développement humain durable de la Présidence a identifié les priorités suivantes de développement : a) un dialogue structuré entre la société civile et le Gouvernement; b) des activités privilégiant la dimension humaine; c) le renforcement des valeurs ethniques et morales et la satisfaction des besoins matériels de la population. L'amélioration de la gestion des affaires publiques et des capacités de gestion est également une priorité du Gouvernement; des propositions visant à réduire le nombre des ministères et des fonctionnaires dans les ministères restants sont en cours d'examen. Afin d'accroître l'obligation de rendre des comptes et de réduire la corruption dans la fonction publique, le Président a mis en place un Comité spécial de la sécurité. Des commissions présidentielles sur la réforme de la fonction publique et du gouvernement local ont également été établies pour donner plus de pouvoirs aux administrations locales et régionales.

7. Les Ministères de la santé et de l'éducation ont élaboré des stratégies visant à éliminer l'inefficacité, améliorer la production et remédier à la détérioration des services. Une priorité élevée est accordée à la croissance dans le secteur privé afin d'accroître l'emploi grâce aux investissements étrangers. Un programme actualisé d'investissements publics a été également formulé et concerne essentiellement le développement de l'infrastructure dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la structure sociale, de l'environnement, de l'énergie, des transports et des télécommunications.

8. L'année 1996 a été déclarée Année de l'éducation et Année de la femme en République kirghize. Le Président a également créé une Commission d'État sur la famille et les affaires féminines qui veillera à ce que les préoccupations concernant les femmes et les familles soient intégrées dans toutes les politiques et activités gouvernementales. Grâce à ces efforts et à d'autres activités, le Gouvernement a encouragé l'expansion des ONG et au cours des cinq dernières années, les activités et les capacités de ces organisations se sont considérablement développées.

II. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

A. Assistance officielle au développement

9. Depuis son indépendance, le Kirghizistan a reçu environ un milliard de dollars de donateurs étrangers. Dans les années qui ont suivi l'indépendance, le pays se contentait d'accepter l'assistance et les projets proposés par les donateurs. Le Comité d'État pour les investissements étrangers et l'assistance

extérieure (Goskominvest), mis en place avec l'appui du PNUD et de la Banque mondiale, est à présent à mesure d'évaluer et de gérer l'assistance technique. Le pays est aujourd'hui capable de déterminer le type d'assistance qui est nécessaire et souhaitable.

B. Premier programme de pays

10. Le Gouvernement accorde une grande confiance au PNUD en raison du succès de la coopération à l'occasion du premier programme de pays (DP/CP/KYR/1). De 1993 à 1996, la coopération dans le cadre du premier programme de pays a porté essentiellement sur l'amélioration des capacités dans trois domaines : la gestion et la coordination de l'aide, l'amélioration de la gestion et la démocratisation. Le PNUD a aidé le Gouvernement dans les efforts qu'il déployait pour poser les fondements d'une société démocratique en apportant son soutien pour l'amélioration des capacités dans les médias, l'appui technique et la formation de la Commission électorale nationale, la publication de deux rapports nationaux sur le développement humain par l'Académie nationale des sciences et la formation aux droits de l'homme à l'École des miliciens et au Ministère de l'intérieur.

11. Le PNUD a également apporté un concours important par le biais de ses programmes régionaux, la participation à plusieurs conférences internationales et les activités de suivi de celles-ci, la coordination de l'assistance humanitaire et d'autres formes d'aide dans le pays. La participation au Programme régional de gestion de l'aide a facilité l'échange de connaissances spécialisées dans le domaine de l'évaluation et de la coordination de l'assistance technique. Le Kirghizistan a également accueilli une conférence sur les questions régionales affectant les pays d'Asie centrale et a envoyé des délégations au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). En outre, le PNUD a coordonné l'assistance d'urgence aux communautés qui ont souffert des glissements de terrain.

C. Stratégie du Gouvernement concernant la coopération du PNUD au Kirghizistan

12. Le Kirghizistan a respecté l'engagement 20 % - 20 % dans l'allocation des dépenses gouvernementales et la répartition de l'assistance officielle au développement au pays. Sur les conseils du PNUD et grâce aux projets de celui-ci, le Gouvernement a pris deux initiatives importantes qui témoignent de son engagement en faveur du développement humain durable, à savoir la mise en place de la Commission d'État sur la famille et les affaires féminines en mars 1996 (voir également par. 8 plus haut) et la création du Conseil du développement humain durable de la Présidence en juin 1996 (voir également par. 6 plus haut).

13. Le PNUD a été un partenaire important pour le Gouvernement à tous les niveaux, apportant son appui à toutes les étapes de la formulation et de l'application des politiques dans de nombreux secteurs. Pour assurer une utilisation efficace et judicieuse des ressources du PNUD qui permettra d'assurer le développement humain durable, le Gouvernement mettra à profit les bons résultats qui ont été réalisés grâce à la coopération avec le PNUD lors du

premier programme de pays. Plus précisément, les ressources du PNUD permettront d'appuyer l'amélioration des capacités nationales tant en ce qui concerne les institutions que les ressources humaines. En outre, les relations étroites de travail du PNUD avec les autres donateurs contribuent à assurer la coordination de la coopération au développement. Le Gouvernement a fourni des ressources importantes au titre de la participation aux coûts d'un des projets en cours et envisage une participation aux coûts de deux autres grands projets en cours d'élaboration.

D. Enseignements tirés

14. Le Kirghizistan est à présent tout à fait capable de mettre à profit la coopération avec le PNUD. Le caractère extrêmement centralisé de l'ancien système faisait obstacle à une action communautaire indépendante, et le manque d'expérience des organisations locales et l'absence de différents types d'institutions non gouvernementales ont entravé le processus de démocratisation. Cependant le système d'enseignement généralisé de l'ancien régime a produit une population instruite qui cherche avec enthousiasme à comprendre, à créer des organisations civiques et à participer aux activités locales. Cet enthousiasme a contribué à la réussite des efforts de coopération entre le PNUD et le Gouvernement et continuera d'être mis à profit dans les projets et programmes futurs en même temps que le recours généralisé aux connaissances nationales dans toutes les phases des programmes, à savoir l'élaboration, le suivi, l'exécution, l'application et l'évaluation. L'exécution nationale, l'emploi de consultants nationaux, d'ONG et des Volontaires des Nations Unies accroissent la productivité des programmes du PNUD et la capacité et la confiance des experts locaux, ce qui leur permet d'exercer une plus grande indépendance dans l'utilisation de l'assistance officielle au développement et de veiller à ce que les programmes dépendent moins de l'initiative des donateurs.

III. STRATÉGIE PROPOSÉE ET DOMAINES THÉMATIQUES

15. Tous les domaines prioritaires du PNUD, à savoir l'éradication de la pauvreté, la création d'emplois et de moyens de subsistance durables, la promotion des femmes, la protection et la remise en état de l'environnement, occuperont une place importante dans la coopération avec le Gouvernement du Kirghizistan. En outre le PNUD mettra particulièrement l'accent sur l'amélioration de la gestion des affaires publiques, conformément aux priorités gouvernementales identifiées dans le plan indicatif, le programme d'investissements publics et d'autres documents du Gouvernement. Par ailleurs, le PNUD peut jouer un rôle important en facilitant la participation du Gouvernement et des ONG aux initiatives régionales et mondiales. Enfin le Gouvernement a demandé au PNUD de continuer ses activités de mobilisation de l'assistance humanitaire et des secours en cas de catastrophes et d'appuyer la planification préalable en prévision des catastrophes et l'atténuation de leurs effets.

A. Élimination de la pauvreté et création d'emplois

16. La pauvreté est une préoccupation importante pour le Gouvernement, et plusieurs programmes en cours visent à accroître l'emploi et fournir une assistance sociale aux plus vulnérables. En même temps, le Gouvernement est conscient qu'il est important d'aider la population à s'aider elle-même, domaine où l'appui du PNUD peut être particulièrement utile. Les ressources et le concours du PNUD permettront de mettre en place des micro-crédits, des micro-dons et des projets pilotes de participation communautaire et d'initiatives locales en vue d'identifier les faiblesses actuelles du secteur bancaire et des organisations communautaires et de proposer des mesures de redressement. La population du Kirghizistan a une longue tradition d'initiative personnelle, et les premiers résultats du projet d'atténuation de la pauvreté du PNUD indiquent un grand intérêt et des capacités importantes qui permettront de mettre à profit l'appui à ces activités d'initiatives locales en dehors de la capitale, dans les zones rurales et reculées.

17. La création d'emplois est une priorité importante du Gouvernement. Le chômage résultant de l'inactivité des entreprises contribue aux problèmes de la pauvreté et de la criminalité et représente en même temps des occasions manquées de croissance économique. Le PNUD aidera le Gouvernement dans les efforts que ce dernier déploie pour remédier aux faiblesses et au manque d'expérience du secteur privé : a) en favorisant les investissements étrangers directs; b) en renforçant la capacité du Gouvernement de privatiser efficacement les entreprises publiques et c) en fournissant un appui technique et commercial aux petites et moyennes entreprises.

18. Au Kirghizistan, les petites et moyennes entreprises n'ont pas l'expérience des procédures de comptabilité et de commercialisation requises dans une économie de marché, et la plupart d'entre elles n'ont pas accès aux institutions bancaires et de crédit existantes. Ces difficultés sont aggravées par des lois et règlements qui sont compliqués, parfois contradictoires et sujets à des modifications fréquentes. Le PNUD mettra à profit le succès des projets de développement des petites et moyennes entreprises dans d'autres pays pour contribuer à la création d'un environnement juridique favorable aux entreprises et améliorer la capacité du système judiciaire de fournir l'appui juridique nécessaire aux petites et moyennes entreprises tout en mettant en place un réseau de formateurs qui peuvent enseigner les compétences de gestion, de commercialisation et commerciales.

B. Amélioration de l'administration publique

19. L'une des conditions préalables les plus importantes de la croissance économique est un gouvernement qui fonctionne bien. Un gouvernement efficace et responsable est mieux à même de répondre aux besoins de la nation dans tous les domaines. Une administration publique forte et des traditions de démocratie et de participation garantissent à leur tour que la croissance économique se traduira par des améliorations équitables dans le développement humain. Pour ces raisons, l'amélioration de l'efficacité et de la productivité de l'administration publique est une priorité élevée pour le Gouvernement du Kirghizistan. Le soutien du PNUD aux efforts du Gouvernement pour améliorer son

efficacité s'appuiera sur les expériences couronnées de succès dans les domaines de la démocratisation, du développement de la gestion et de la coordination de l'aide. Dans le domaine de la démocratisation et de l'appui à la société civile, le PNUD continuera de renforcer les capacités des médias et encouragera les responsables politiques à utiliser les médias pour examiner les questions sociales et politiques.

20. L'augmentation de la criminalité et l'apparition de la corruption parmi les organismes chargés de l'application des lois menacent gravement le maintien et le renforcement d'un gouvernement crédible et efficace. L'appui apporté par le PNUD dans le domaine de l'amélioration des capacités aidera le Gouvernement à moderniser les organismes chargés de l'application des lois, à sensibiliser le public à la justice pénale et à la prévention du crime et à établir un groupe spécial au sein du Ministère de l'intérieur pour lutter contre le grand banditisme. Les efforts déployés par le Gouvernement dans les domaines de la démocratisation, de la prévention du crime et de la réduction de la corruption bénéficieront de l'assistance du PNUD par le biais de la participation aux programmes régionaux et l'échange d'expériences et de discussions entre les pays d'Asie centrale.

21. À ce stade de la transition, la nécessité d'améliorer la gestion et les capacités se fait encore sentir. L'École internationale de commerce et de gestion de Bashkek étoffera son programme d'études pour inclure une formation en cours d'emploi dans l'administration publique et des études menant à un diplôme de gestion des affaires publiques. Les activités bénéficiant du soutien du PNUD, telles que l'amélioration des capacités de gestion des investissements étrangers directs, l'assistance officielle au développement et la privatisation, doivent se poursuivre au niveau national et être étendues aux niveaux régional et local. Un appui supplémentaire sera nécessaire pour donner aux ministères et au secteur privé la capacité de formuler des programmes et de vérifier les comptes.

22. En raison des difficultés budgétaires persistantes du Gouvernement, il faut améliorer la gestion des ressources publiques. Le PNUD aidera le Gouvernement dans ce domaine en appuyant l'amélioration des capacités d'exécution du Plan de réforme de santé de Manas, d'élaboration et d'exécution des politiques interministérielles concernant le virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida), et il aidera le Ministère de l'éducation à assurer l'utilisation optimale des prêts accordés pour appuyer une réforme complète de l'enseignement. Des efforts importants seront consentis pour aider le Ministère de la protection de l'environnement à coordonner les travaux des ministères participant à la planification préalable en prévision des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets ainsi qu'à la gestion de l'environnement.

C. Amélioration des chances pour les femmes

23. Comme mentionné ci-dessus, la situation de plus en plus difficile des femmes au Kirghizistan est une source de profonde préoccupation. Le Président a mis en place la Commission d'État sur la famille et les questions féminines qui veillera à ce que la politique et l'action gouvernementales soient conformes au vœu du Gouvernement d'améliorer les chances des femmes. Le Gouvernement

atteindra ses objectifs grâce à l'amélioration des capacités de cette Commission avec le soutien du PNUD, à la mise en place du Bureau national pour l'intégration des femmes au développement et à l'appui à la participation du Kirghizistan à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et aux activités de suivi de celle-ci. Le concours apporté par le PNUD aux organisations féminines favorisera également les activités du Gouvernement dans les domaines de la démocratisation et de l'atténuation de la pauvreté grâce à l'amélioration des capacités de participation communautaire et d'initiatives locales. Les ONG féminines peuvent constituer une force importante dans la collectivité en comblant les lacunes dans les services sociaux dues à la transition et en édifiant des traditions d'initiatives et d'actions communautaires.

D. Protection de l'environnement

24. Le Kirghizistan est confronté à de graves problèmes d'environnement, notamment le surpâturage, la désertification, la détérioration des systèmes d'approvisionnement en eau en zone urbaine et les résidus miniers radioactifs. En même temps, le Kirghizistan possède des montagnes et des lacs splendides qui pourraient constituer la base d'une industrie de l'écotourisme. Un plan d'action national pour l'environnement a été élaboré pour étudier ces problèmes et protéger les ressources naturelles du pays. Le PNUD appuiera cette initiative du Gouvernement en améliorant les capacités du Ministère de la protection de l'environnement qui jouera un rôle prééminent parmi les autres ministères et donateurs dans la coordination de l'exécution du plan aux niveaux central et local. Par ailleurs, en appuyant l'élaboration de la stratégie nationale pour le développement humain durable et la mise en oeuvre d'Action 21, le PNUD veillera à ce que les principes du développement humain durable soient intégrés dans la formulation des politiques nationales et à ce que le dialogue entre les institutions gouvernementales et la société civile soit renforcé. En outre, en réponse aux préoccupations environnementales soulevées lors d'une conférence régionale parrainée par le PNUD, le Gouvernement du Kirghizistan a manifesté son intérêt pour le Programme régional de la mise en valeur du bassin de la mer d'Aral du fait que l'un des fleuves qui se jettent dans la mer d'Aral prend sa source dans les montagnes du Kirghizistan.

E. Services

25. Au cours de la période couverte par le premier programme de pays, les organismes non résidents des Nations Unies ont pu mettre à profit la présence du PNUD dans le pays pour mener leurs activités; le PNUD a également facilité la programmation commune des organismes des Nations Unies. L'assistance extérieure a été très importante pour le Kirghizistan au cours des premières années de l'indépendance, et l'aide du PNUD aux efforts gouvernementaux de coordination des organisations et d'assistance dans le pays a été appréciée. Le PNUD continuera d'organiser des réunions consultatives mensuelles de tous les représentants des donateurs avec la participation des principaux fonctionnaires gouvernementaux. En outre, le PNUD continuera d'appuyer le Gouvernement en fournissant un apport important aux réunions consultatives annuelles organisées par la Banque mondiale, en mobilisant le cas échéant une assistance humanitaire d'urgence pour l'hiver sous l'égide du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, en organisant régulièrement des réunions thématiques consultatives

pour coordonner les activités des donateurs dans les domaines de l'assistance humanitaire et de l'atténuation de la pauvreté et en maintenant des contacts étroits avec les fonctionnaires gouvernementaux et les donateurs pour faciliter la coordination au niveau officieux.

IV. ARRANGEMENTS EN MATIÈRE DE GESTION

A. Exécution et mise en oeuvre

26. L'utilisation efficace des connaissances spécialisées nationales et régionales dans l'exécution des programmes continuera d'être un élément important de la coopération du PNUD avec le Gouvernement. L'amélioration des capacités des ONG locales a été également un objectif explicite et une activité dans de nombreux programmes. Ces ONG peuvent à présent constituer des partenaires dans la formulation et l'exécution des projets de sorte que l'expérience et les talents qui ont été acquis grâce aux projets du premier programme de pays faciliteront et renforceront l'exécution des programmes futurs.

27. En raison du manque d'expérience et d'infrastructures, l'exécution nationale n'a pas été possible pour la majorité des projets du premier programme de pays. Cependant, à la fin de 1995, le projet sur la Commission électorale nationale a été exécuté par des homologues nationaux. Du fait qu'il a été possible de faire la démonstration des capacités locales et qu'il est important de recourir à l'exécution nationale pour assurer l'amélioration continue des capacités locales et de la gestion des projets, un nombre croissant de projets sera exécuté par les homologues nationaux à l'avenir. La formation des homologues gouvernementaux et des directeurs de projets sera comprise dans l'appui du PNUD dans ce domaine.

28. La présence et les connaissances spécialisées des Volontaires des Nations Unies ont été précieuses pour le Gouvernement et il faudrait si possible mettre en place un programme national de Volontaires des Nations Unies. Des consultants à court terme pour les entreprises publiques et privées ont été fournis par le Programme UNISTAR (Services consultatifs internationaux de courte durée) dans le cadre du projet-cadre d'appui aux réformes économiques. À mesure qu'un nombre croissant d'entreprises seront créées dans le secteur privé, la nécessité d'une telle assistance pour les systèmes de commercialisation et de gestion commerciale se fera de plus en plus sentir, et l'appui de l'UNISTAR continuera d'être extrêmement utile pour répondre à ce besoin.

B. Suivi et examen

29. Le suivi et l'examen sont particulièrement importants dans les domaines où le pays a relativement peu d'expérience en raison de l'évolution rapide de la situation. Outre le suivi et l'évaluation continus effectués par Goskominvest, le Gouvernement et le PNUD entreprendront un examen à mi-parcours de leur coopération qui leur permettra d'évaluer les projets individuellement, d'identifier les problèmes de conception ou d'exécution qui se sont posés et de proposer le cas échéant des solutions. L'examen à mi-parcours évaluera également dans quelle mesure les objectifs du programme général ont été atteints et, ce

qui est plus important sans doute, dans quelle mesure ils demeurent pertinents. Comme dans d'autres aspects de la coopération aux projets, les connaissances spécialisées locales dans l'évaluation et le suivi seront utilisées dans toute la mesure du possible.

30. Lorsqu'un projet vise à donner de l'expérience, accroître la participation et réduire la pauvreté, il est difficile d'en quantifier les effets. Même une activité qui a échoué peut accroître la participation communautaire et devenir le catalyseur d'une action communautaire couronnée de succès dans l'avenir. Le Comité national de statistique procède actuellement à des enquêtes annuelles sur l'évaluation du niveau de vie qui donneront des données détaillées sur les conditions de vie de la population du Kirghizistan. Les données provenant de ces enquêtes permettront d'évaluer les effets de certains projets.

C. Mobilisation des ressources

31. Jusqu'ici le PNUD a réussi à mobiliser des ressources pour intensifier la portée de ces projets. Le PNUD continuera à déployer des efforts particuliers pour promouvoir sa coopération avec le Kirghizistan parmi les donateurs existants et potentiels. La publicité dont bénéficie le pays, comme celle qui a été suscitée par la visite récente d'une équipe de journalistes des pays scandinaves, est extrêmement importante. L'approche du programme continuera d'être un outil efficace pour mobiliser les ressources des donateurs, en particulier dans les domaines de la démocratisation et de la prévention du crime. Le PNUD a également mobilisé des ressources grâce à la participation aux coûts des organismes non résidents des Nations Unies, notamment du Fonds des Nations Unies pour la population, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues. Le PNUD s'efforcera d'atténuer les conséquences de toute réduction des ressources versées au titre de la participation des coûts qui serait due à l'acheminement des ressources par l'Union européenne en prêtant une attention particulière à la sélection des projets pour veiller à ce que les ressources soient utilisées de façon à optimiser leur effet de catalyseur et encourager la participation des autres donateurs à la promotion du développement humain durable.

Annexe

TABLEAU DES OBJECTIFS DE MOBILISATION DES RESSOURCES POUR LE
 KIRGHIZISTAN (1997-1999)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source	Montant	Observations
RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Report du CIP estimatif	900	Y compris 600 dollars de la seconde tranche de l'indemnité concernant l'indépendance.
TRAC 1.1.1	3 845	Affecté immédiatement au pays.
TRAC 1.1.2	0 à 66,7 % du TRAC 1.1.1	Cette fourchette est présentée aux fins de planification initiale seulement. L'affectation effective dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout accroissement dans les limites de cette fourchette sera également fonction de la disponibilité des ressources.
SPPD/STS	300	
Total partiel	5 045 a/	
RESSOURCES AUTRES QUE LES RESSOURCES DE BASE DU PNUD		
Participation aux coûts du Gouvernement	1 500	
Fonds pour le développement durable	800	Protocole de Montréal, Capacités 21 et autres ressources
Participation aux coûts par des tiers	20 000	
Fonds, fonds d'affectation spéciale et autres ressources	-	
Total partiel	22 300	
TOTAL GÉNÉRAL	27 345 a/	

a/ Non compris la rubrique 1.1.2 de l'objectif concernant l'allocation de ressources de base (TRAC) qui est affectée sur une base régionale en fonction des demandes présentées ultérieurement par le pays.

b/ Abréviations : CIP = chiffre indicatif de planification; SSPD = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; STS = appui aux services techniques; TRAC = objectif concernant l'allocation des ressources de base.
